Concours 2024-2025

**Bourse d'excellence Cardinal et Hardy dans le domaine de l'habitation**

**Une bourse de 8 000 $ - Programmes de maîtrise ou de doctorat**

*La bourse permet à la personne lauréate de voyager à l’étranger et de prendre connaissance des réalisations présentant un intérêt pour les disciplines de l’aménagement. Elle vise à encourager le développement des aspects paysager, urbain et architectural des projets, ainsi que la valorisation de la profession en aménagement et design urbain.*

**Critères d’admissibilité**

Les personnes candidates doivent être inscrites à temps plein dans un des programmes d’études supérieures de la Faculté de l’aménagement.

**Critères d’attribution**

* Excellence du dossier académique;
* Contribution escomptée du voyage à la promotion de l’excellence en architecture, en urbanisme, en architecture de paysage ou en design industriel;
* Démonstration de l’intérêt du projet pour le domaine de l’habitation (développement durable, recyclage et insertion urbaine).

**Dossier de candidature**

* Texte (3 à 4 pages) décrivant le projet de voyage, qui doit permettre de documenter un ou plusieurs projets d’aménagement en mettant en évidence ses aspects paysager, urbain et architectural ainsi que la valorisation de la profession en aménagement et design urbain. Il est important d’expliquer en quoi le projet de voyage peut générer de nouvelles connaissances ou savoir-faire sur les problèmes qui se posent actuellement au Québec et d’exposer une stratégie de communication des résultats du projet.
* Curriculum vitae, comprenant entre autres les bourses et prix déjà obtenus (1 page).
* Relevés de notes non officiels (1er, 2e et 3e cycle, selon le cas).

**Comité d’attribution**

* La doyenne ou son représentant;
* Le vice-doyen aux études supérieures ou son représentant;
* Un professeur désigné par le Comité de la direction élargie de la Faculté;
* Deux représentants des donateurs (un représentant pour les architectes et un représentant pour les promoteurs).

**Modalités d’attribution**

La personne récipiendaire recevra un premier versement de 7000$, puis 1000 $ au retour de son voyage, après avoir fait une présentation aux donateurs.

**Date limite**

* **Le 3 février 2025**
* Le dossier doit être transmis à : [**direction-amenagement@umontreal.ca**](mailto:direction-amenagement@umontreal.ca)
* **Un seul** **fichier** en **format PDF (NOM DE LA BOURSE\_2024-2025\_NOM\_PRENOM)** en **respectant l’ordre des pièces indiqué** dans la section **« Dossier de candidature »**.
* Pour toute question, veuillez écrire à l’adresse suivante : ([etudiants-ame-csup@umontreal.ca](mailto:etudiants-ame-csup@umontreal.ca)).